



**PRÉFÈTE  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**RECTIFICATIF**

**Phénomène de crues en Charente – rectificatif au point de situation du 4 février à 20 heures**

Angoulême, le 5 février 2021

Dans le secteur de Gourville, le système de captation d'eau ne fonctionne plus et ne permet plus de distribuer de l'eau propre à la consommation. Environ 1500 abonnés sont impactés sur les communes de Marcillac-Lanville, Mons, Val d'Auge, ainsi que sur les communes déléguées de Gourville (commune nouvelle de Rouillac) **et de Montigné (commune nouvelle de Val d'Auge)**. Des bouteilles d'eau sont distribuées à la salle des fêtes de Marcillac-Lanville. Le gestionnaire du réseau – la SAUR – a commandé un stock de bouteilles pour assurer la distribution dans le temps. La préfecture et la délégation départementale de l'ARS sont en contact avec les élus et le gestionnaire du réseau.

Dans le secteur de Vouharte, le système de captation d'eau connaît également une défaillance qui ne permet plus la distribution d'eau potable. Environ 700 abonnés sont concernés sur les communes d'Ambérac, Fouqueure, La Chapelle, Xambes, Coulonges et Vervant. Les modalités de distribution de bouteilles d'eau sont actuellement à l'étude.

Contrairement à ce qui était indiqué dans le point de situation précédent, **la commune de Montignac n'est PAS concernée.**

**Contact presse  
Service départemental  
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76  
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr  
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture  
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex